

Règlement Intérieur AYR (Acroyoga Rennes)

- Saison 2021 / 2022 -

Le non-respect du présent règlement fera l'objet d'une exclusion temporaire voire définitive de l'adhérent sans remboursement.

PIECES A FOURNIR

Est adhérent tout adulte (et enfant) ayant fourni un dossier d'inscription complet. Celui-ci doit contenir les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription complétée et signée.
- Le règlement de l'adhésion annuelle individuelle et des cours (paiement en plusieurs fois possible selon modalités sur la fiche d'inscription). L'inscription sera effective lors de la remise du dossier complet.

REGLES DE VIE

- Les cours commencent en octobre. En cas de force majeure (professeur indisponible, salles non utilisables sur une période donnée), les horaires peuvent être modifiés, voire certains cours annulés. Le professeur du cours doit en aviser les adhérents concernés.
- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.
- Des stages pourront être proposés pendant les week-end et vacances scolaires. Toutefois une participation financière supplémentaire sera demandée.
- Des Jams sont organisées régulièrement. Les Jams (pratiques libres) sont réservées aux adhérents. Il s'agit d'un rassemblement non-structuré qui permet d'expérimenter et/ou d'approfondir la pratique. Les Jams ne sont pas des cours et chaque participant est responsable de sa sécurité et de celle des autres lors de ces rassemblements.

DEVOIRS ET COMPORTEMENT DE L'ADHÉRENT

- Respecter le règlement intérieur.
- Tous les bijoux sont déconseillés.
- Tout adhérent doit veiller à récupérer toutes ses affaires à la fin de chaque cours.
- L'adhérent doit veiller à respecter le studio et il s'engage à rembourser toute dégradation dont il serait responsable.
- Toutes publicités et/ou propagande politique, religieuse, commerciale sont rigoureusement interdites à l'intérieur des installations pendant les créneaux horaires attribués à l'association.
- L'adhérent peut cesser son abonnement en cours seulement sur présentation d'un justificatif dans les cas extrêmes suivant : déménagement, mutation, hospitalisation de longue durée (supérieur à 3 mois), problèmes sérieux de santé ou surendettement. Le remboursement sera alors fait au prorata.

- L'adhérent peut prolonger la durée de son abonnement sans complément de prix seulement sur présentation d'un justificatif pour les cas suivants : hospitalisation de longue durée (supérieur à 3 mois), grossesse, Covid-19

COURS et STAGES

- Les créneaux horaires des cours et/ou ateliers sont susceptibles de changement en cours d'année en cas de force majeure
- Les méthodes de cours mises en œuvre et les exigences techniques et annexes en découlant restent à l'appréciation des professeurs.
- Les horaires de cours et/ou ateliers fixés doivent être respectés, aussi bien pour l'heure d'arrivée que pour l'heure de départ, ceci pour ne pas gêner les cours des groupes qui précèdent ou qui suivent et par respect de la discipline interne de l'association.
- Il est conseillé d'arriver 5 minutes avant le début des cours (pour le changement de tenue).
- En cas de blessure, il sera fait appel aux services d'urgences compétents si besoin est - au président ou à un membre du bureau.
- L'association n'est pas responsable des pertes, vols, détériorations d'affaires personnelles et blessures corporelles.
- Covid-19 : Les cours annulés pour des raisons sanitaires, seront dans la mesure du possible rattrapés durant l'année scolaire. En cas d'impossibilité, une décision sera prise en fin de saison (remboursement des cours dus ou report sur l'année suivante).

INTERNET

- Un site Internet et une page facebook ont été mis en place afin de vous donner des informations sur les tarifs, les cours, les stages, soirées... Le site est accessible à tous à l'adresse suivante :
<https://AYR-acroyogarenn.es.com>



[@AYR.AcroyogaRennes](https://www.facebook.com/AYR.AcroyogaRennes)



[@ayr acroyogarenn.es](https://www.instagram.com/ayr_acroyogarenn.es)

- Vous pouvez faire vivre ces pages en envoyant vos photos de cours ou de manifestations de l'association par email. Une adresse email est à votre disposition :
acroyoga.rennes@gmail.com

Des photos ou vidéos des adhérents durant les cours ou manifestations seront disponibles sur le site et/ou la page facebook et Instagram sauf désaccord écrit des adhérents. L'association s'engage à ne notifier aucune information personnelle (nom, âge, adresse) des adhérents sur ces derniers.

Fait à Rennes, le 06 octobre 2021

La présidente

Signature :